



# CONFORMITÉ ET CONTRÔLE INTERNE DES COURTIERS EN ASSURANCES

Préparation contrôle ACPR, Cartographie des Risques, et Plan de Continuité d'Activité

CONTRÔLE ACPR

GOUVERNANCE

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

SOLVABILITÉ 2

PLAN DE CONTINUITÉ

DDA - RGPD - LAB/FT

CYBER-RISQUES

IFRS

**MODALITÉ D'ACCÈS :** Les inscriptions se font par mail à [conseiller@venusconsulting.fr](mailto:conseiller@venusconsulting.fr) ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap ([conseiller@venusconsulting.fr](mailto:conseiller@venusconsulting.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

# Conformité et contrôle interne des courtiers en assurances : Préparation ACPR, Cartographie des Risques, et Plan de Continuité d'Activité



## OBJECTIFS VISÉS

Ce programme vise à fournir aux courtiers en assurances les connaissances et outils nécessaires pour assurer leur conformité aux régulations de l'ACPR et répondre aux directives des compagnies d'assurances. Il prépare également les participants à identifier, évaluer et maîtriser les risques, tout en élaborant un plan de continuité d'activité pour garantir la résilience opérationnelle face aux crises.

### PUBLIC

Tout intermédiaire en assurance  
Courtiers, Managers, Cadres ayant la responsabilité de la conformité et du contrôle interne

### PRÉREQUIS

S'adresse spécifiquement aux professionnels évoluant dans le secteur de l'assurance

### COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer efficacement la conformité réglementaire et maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance.

### FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

### DURÉE :

24 heures

## PROGRAMME

### 1 - Introduction à l'assurance, à la réglementation et appropriation du classeur de conformité

- Objectifs de l'ACPR
- Missions et rôle de l'ACPR
- Organisation de l'ACPR
- Les acteurs concernés par le contrôle des intermédiaires
- S'approprier le classeur de conformité

### 2. Préparation d'un contrôle ACPR

- Comprendre les attentes de l'ACPR : Documentation requise, processus de contrôle, principales sources de non-conformité.
- Préparation d'un audit interne : Auto-évaluation de conformité, révision des processus internes et documentation.
- Réponse aux directives des compagnies d'assurances : Collaboration avec les compagnies pour assurer la conformité avec les exigences contractuelles.

### 3 - Principes de gouvernance d'entreprise dans le secteur de l'assurance

- Fondements de la gouvernance d'entreprise : transparence, responsabilité, équité.
- Structures de gouvernance dans les compagnies d'assurance.
- Surveillance et évaluation des pratiques de gouvernance.

### 4. Intégration de la cartographie des risques dans la gouvernance

- Identification des risques : Techniques pour identifier les risques opérationnels, financiers, réglementaires et de réputation.
- Evaluation et priorisation des risques : Analyse d'impact et probabilité des risques.
- Maîtrise des risques : Politiques et procédures de gestion des risques, utilisation de contrôles internes.

### PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation



# Conformité et contrôle interne des courtiers en assurances : Préparation ACPR, Cartographie des Risques, et Plan de Continuité d'Activité



## OBJECTIFS VISÉS

Ce programme vise à fournir aux courtiers en assurances les connaissances et outils nécessaires pour assurer leur conformité aux réglementations de l'ACPR et répondre aux directives des compagnies d'assurances. Il prépare également les participants à identifier, évaluer et maîtriser les risques, tout en élaborant un plan de continuité d'activité pour garantir la résilience opérationnelle face aux crises.

## PUBLIC

Tout intermédiaire en assurance  
Courtiers, Managers, Cadres ayant la responsabilité de la conformité et du contrôle interne

## PRÉREQUIS

S'adresse spécifiquement aux professionnels évoluant dans le secteur de l'assurance

## COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer efficacement la conformité réglementaire et maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance.

## FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

## PROGRAMME

### 5. Présentation du régime prudentiel de l'assurance : Solvabilité 2

- Présentation des 3 piliers de la Directive
  - Pilier 1 : Exigences quantitatives
  - Pilier 2 : Exigences qualitatives et gouvernance
  - Pilier 3 : Exigences de transparence et de divulgation
- La gouvernance
- Les livrables (rapports, politiques écrites...)

### 6. La distribution, les obligations de la DDA et la protection de la clientèle

- Processus de distribution des produits d'assurance : canaux, intermédiaires et responsabilités.
- Directive sur la distribution d'assurances (DDA) : exigences clés et impacts sur les pratiques commerciales.
- Protection de la clientèle : normes de conduite, gestion des réclamations et résolution des litiges.

### 7. Réglementation de la vente des produits d'assurance

Cadre réglementaire des produits d'assurance : exigences légales et normatives.  
Divulgation d'informations aux clients : contenu, format et timing.  
Pratiques commerciales équitables et responsables : publicité, tarification, souscription.

### 8. Lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude

- Risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le secteur de l'assurance.
- Cadre réglementaire anti-blanchiment (AML) : obligations de surveillance, diligence raisonnable et déclaration des opérations suspectes.
- Prévention et détection de la fraude : politiques, procédures et outils d'investigation.

## PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation



# Conformité et contrôle interne des courtiers en assurances : Préparation ACPR, Cartographie des Risques, et Plan de Continuité d'Activité



## OBJECTIFS VISÉS

Ce programme vise à fournir aux courtiers en assurances les connaissances et outils nécessaires pour assurer leur conformité aux réglementations de l'ACPR et répondre aux directives des compagnies d'assurances. Il prépare également les participants à identifier, évaluer et maîtriser les risques, tout en élaborant un plan de continuité d'activité pour garantir la résilience opérationnelle face aux crises.

## PUBLIC

Tout intermédiaire en assurance  
Courtiers, Managers, Cadres ayant la responsabilité de la conformité et du contrôle interne

## PRÉREQUIS

S'adresse spécifiquement aux professionnels évoluant dans le secteur de l'assurance

## COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer efficacement la conformité réglementaire et maîtriser les risques dans le secteur de l'assurance.

## FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

## PROGRAMME

### 9. Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) et ses conséquences commerciales

- Principes et objectifs du RGPD : protection des données personnelles, droits des individus.
- Impact sur les activités commerciales : consentement, traitement des données, transferts internationaux.
- Gestion des violations de données : obligations de notification, communication avec les parties prenantes.

### 10. Sécurité informatique et lutte contre le cyber-risque

- Menaces de cybersécurité dans le secteur de l'assurance : piratage, ransomware, vol d'identité.
- Mesures de sécurité informatique : protection des réseaux, chiffrement des données, authentification multifactorielle.
- Gestion des incidents de sécurité : planification, réponse, récupération.

### 11. Plan de continuité d'activité

- Développement d'un plan de continuité : Identification des fonctions critiques, évaluation des impacts sur l'activité.
- Stratégies de continuité : Redondance des systèmes, plans de récupération après sinistre.
- Exercice et mise à jour du plan : Test régulier du plan, ajustement en fonction des changements opérationnels et environnementaux.

### 12. Contraintes du plan comptable des assurances

- Structure du plan comptable des assurances : comptes techniques, comptes généraux.
- Principes comptables spécifiques : évaluation des actifs et passifs, provisions techniques.
- Reporting financier : normes comptables internationales (IFRS), obligations réglementaires.

## PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

